



TRANSPARENCY INTERNATIONAL

SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

Rapport annuel Transparency International – Suisse 2004

Bilan et perspectives

Chers membres,
Chères donatrices, chers donateurs,
Chers amis de TI-Suisse,

Transparency International – Suisse s'engage depuis dix années pour la lutte contre la corruption. Ce combat nous apporte constamment de nouveaux défis et exige de notre part un énorme travail de sensibilisation auprès de nos interlocuteurs.

En tant que section suisse de Transparency International (TI), l'organisation globale leader dans la lutte contre la corruption, nous nous engageons en faveur de la transparence dans l'économie privée et l'administration publique. Avec des instruments spécifiques comme les clauses d'intégrité dans les offres publiques ou des codes de conduite pour entreprises, nous poursuivons le but de diminuer et/ou d'empêcher la corruption.

Nos projets se concentrent sur la lutte contre la corruption et sa prévention. Avec 13 nouveaux adhérents en 2004, le nombre de nos membres a augmenté à 133 (personnes physiques et morales). Le fait que notre organisation grandisse constamment montre que nous sommes devenus une voix perçue et indispensable qui agit dans l'intérêt de la société civile.

L'année 2004 a été marquée par plusieurs événements internationaux et nationaux. Ainsi, nous avons appris avec plaisir que le groupe d'experts de l'OCDE a repris nos revendications principales concernant la lutte contre la corruption dans son rapport publié en février 2005. Cette confiance en nous nous motive et nous force aussi à intensifier nos activités.

Pour renforcer notre base financière, une présence plus forte dans le public est nécessaire. Pour cette raison, nous nous concentrerons durant l'année

2005 sur les activités principales suivantes : acquisition professionnalisée de nouveaux membres, consultation d'entreprises pour lutter contre la corruption ainsi que conception, organisation et exécution de grands événements sur des thèmes liés à la corruption.

En tant qu'organisation non gouvernementale, nous prenons en charge

notre responsabilité sociale et nous nous engagerons cette année encore dans la lutte contre la corruption de manière suivie. Nous vous remercions de votre soutien !

Anne Schwöbel
Directrice de TI-Suisse

Contenu

I Activités et projets 2004

1. Entreprises
2. Administration publique
3. Société civile
4. Relations publiques
5. International
6. TI-Suisse interne

II Finances

1. Financement
2. Comptes annuels



3

3

4

6

6

7

8

9

9

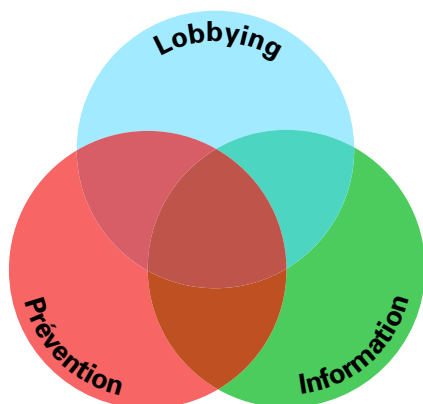
10

I Activités et projets 2004

Les activités de TI-Suisse se concentrent sur les groupes cibles suivants : administration publique, entreprises et société civile.

Dans nos projets 2004, l'accent a été mis sur une information ciblée ainsi que sur la prévention et le lobbying.

Administration publique
Collaboration au niveau national et international



Personnes individuelles
Conseil aux intéressés et aux victimes (déclencheurs d'alerte)

Economie Privée

Conseil sur les mesures anti-corruption (Business Principles)

1. Entreprises

1.1. Sondage d'entreprises avec economiesuisse

En avril 2004, TI-Suisse a développé un questionnaire, en collaboration avec economiesuisse, qui a été envoyé à 1100 membres d'economiesuisse. Le but du sondage était d'analyser comment les entreprises traitent le problème de la corruption. Le taux de retour s'est monté à plus de 10 pour cent (123 entreprises). Le sondage a pu démontrer clairement un fait : toute branche et toute entreprise est fondamentalement

vulnérable à la corruption. Ceci est valable autant pour le secteur public que le secteur privé. Plus une entreprise est active au niveau international et plus la probabilité de corruption est grande. Le sondage a montré en particulier qu'une amélioration est nécessaire dans la question du *déclenchement d'alerte*. Même si 25 pour cent des entreprises interrogées ont mis en place des voies institutionnalisées pour les personnes dénonçant la corruption, il est frappant que la plupart d'entre elles ne reconnaissent pas encore l'importance du *déclenchement d'alerte*. Ainsi, les employés en Suisse ne sont toujours pas

assez protégés contre la discrimination comme p. ex. le mobbing et le licenciement, ce qui empêche la découverte efficace des cas de corruption.

Le niveau de connaissance des entreprises sur le droit pénal suisse en matière de corruption est également déficient. Bien que la corruption d'agents publics nationaux ainsi qu'étrangers soit punie de la réclusion de cinq ans au plus, les entreprises ne connaissent qu'insuffisamment les dispositions légales en Suisse. Avec l'introduction de la responsabilité des personnes morales en octobre 2003, les entreprises peuvent être punies pour les délits et infractions de leurs employés. Les cadres devraient ainsi mener une politique d'information plus active dans leur propre intérêt.

1.2 Workshop Business Principles

Un point culminant de l'année 2004 a été le séminaire *Business Principles* qui s'est déroulé en octobre 2004 à Zurich.

En s'appuyant sur les résultats du sondage, TI-Suisse a organisé un séminaire sur les *Business Principles* de TI. Le but de ce séminaire était d'informer les entreprises sur les dispositions légales et de présenter des mesures pour combattre la corruption. Nous avons invité les membres collectifs de TI et les entreprises qui ont signé le Global Compact de l'ONU. Ces deux groupes se caractérisent en effet par leur engagement à lutter activement contre la corruption dans l'entreprise.

Le séminaire a été un succès. Plus de 30 représentants de grandes entreprises suisses, dont 10 membres collec-

tifs de TI, y ont participé. Les rapports des expériences faites par ABB, Sika et SGS ont notamment rencontré beaucoup d'intérêt.

Dans la perspective d'un possible développement plus restrictif du droit pénal en matière de corruption, il est prévu d'organiser une suite du séminaire.

2. Administration publique

2.1. Rating des cantons

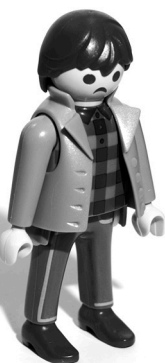
Afin d'obtenir le soutien des cantons dans la lutte contre la corruption et sa prévention, TI-Suisse a élaboré un questionnaire avec le magazine suisse-allemand *Beobachter*. Le but de ce rating était de savoir dans quelle mesure les cantons sont susceptibles d'être touchés par la corruption.

Dans le cadre de ce rating, il a été particulièrement difficile de développer un catalogue de critères. A la différence de l'Indice de Perception de la Corruption, le rating des cantons ne s'appuie pas sur des facteurs subjectifs, mais objectifs, comme par exemple: 'Est-ce que votre canton dispose d'un règlement sur les cadeaux?' ou: 'Combien de cas de corruption d'agents publics avez-vous eu dans votre canton?'. Tous les cantons ont répondu au questionnaire. Cependant, il n'a quand même pas été possible de réaliser un véritable rating avec les réponses reçues. La raison en est probablement que les cantons ont répondu de manière identique: en effet, un minimum de règles existent déjà (24 cantons sur 26 disposent d'un règlement pour les cadeaux), mais la plupart des cantons ne prend pas de mesures

préventives. Il y a dans ce domaine un grand besoin d'agir et de former les employés cantonaux.

Même si le rating n'a pas pu être révisé, certains résultats isolés peuvent servir de point de départ pour engager un dialogue avec les cantons, ce qui était impossible jusqu'à présent.

Dans le but d'activer la lutte contre la corruption à l'échelon cantonal, TI-Suisse a commencé à collaborer avec quelques parlementaires cantonaux.



Déclenchement d'alerte

Les employés en Suisse ne sont toujours pas assez protégés contre la discrimination.

2.2 OCDE Phase II

En mai 2004 a eu lieu l'audience de la phase II de la convention de l'OCDE sur la prohibition de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. Dans la phase I, la Suisse a étudié la mise en œuvre de la convention dans la loi fédérale après sa ratification. Dans la phase II, on a examiné si ce nouveau droit pénal en matière de corruption pouvait effectivement être appliqué.

on et une meilleure protection des déclencheurs d'alertes. Ces demandes font justement partie des exigences-clés de TI-Suisse pour combattre efficacement les irrégularités liées à la corruption.

Dans les deux années qui viennent, le gouvernement suisse est chargé de présenter des mesures concrètes pour mettre en œuvre les recommandations de l'OCDE. Nous suivrons activement ce processus.

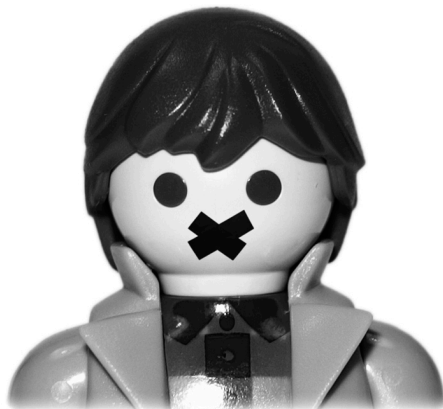
3. Société civile

3.1. Projet déclenchement d'alerte (whistleblowing)

TI-Suisse s'engage depuis toujours pour une meilleure protection des "déclencheurs d'alertes" (en anglais: whistleblowers). Il s'agit de personnes qui découvrent des cas de corruption ou d'autres irrégularités sur leur lieu de travail et qui s'exposent à un risque de discrimination en informant le public. Il est même possible que leurs supérieurs portent plainte pour manque de loyauté envers l'entreprise ou violation du secret d'affaires. A l'initiative de TI-Suisse, le conseiller national Remo Gysin a présenté une motion portant sur ce sujet en juin 2003, motion qui n'a pourtant pas été traitée par le Conseil National jusqu'à maintenant.

Les nombreux appels arrivant à notre secrétariat montrent à quel point la situation est sensible et délicate pour les déclencheurs d'alertes. Bien que le Conseil Fédéral considère les normes juridiques existantes comme suffisantes, les cas de désespoir dont nous avons eu connaissance témoignent d'une réalité très différente.

Dans le contexte juridique actuel, nous ne pouvons que recommander aux déclencheurs d'alertes d'agir avec grande prudence. En mai 2004, TI-Suisse a fait remarqué tout particulièrement le problème des déclencheurs d'alertes dans sa prise de position sur le rapport de l'OCDE. TI-Suisse revendique des mesures de protection plus adaptées à cette problématique. Cette revendication a été ajoutée au rapport de l'OCDE du 1er février 2005.



3.2. Sport et corruption

Depuis l'automne 2004, TI-Suisse traite pour la première fois la problématique de la corruption dans le sport. 2005 a été proclamée année du sport et de l'éducation physique par Kofi Annan. Dans cette perspective, TI-Suisse a initié et coordonné une rencontre informelle lors de la réunion annuelle des sections nationales de TI à Nairobi. Les sections nationales de divers pays comme le Brésil, l'Irlande, la Norvège, mais aussi les Iles Fidji ont participé à cette rencontre dans le but de profiter de l'actualité. TI-Suisse est en contact avec des associations suisses de sport pour élaborer des solutions appropriées afin de prévenir efficacement la corruption. L'AG 2005 mettra aussi l'accent sur le thème de la corruption et du sport.

4. Relations publiques

En plus de la publication de nombreux communiqués de presses, la conférence de presse sur l'Indice de Perception de la Corruption 2004 a obtenu un grand écho dans les médias suisses. Tous les quotidiens importants

de Suisse alémanique, romande et du Tessin ont mentionné TI à cette occasion.

La *journée anti-corruption* du 9 décembre 2004 initiée par TI Berlin s'est par contre déroulée dans des conditions moins favorables. Il a été extrêmement difficile de se démarquer des nombreuses journées thématiques de l'ONU. Ainsi, la *journée anti-corruption* n'a pas soulevé un grand intérêt du public. Pour l'année prochaine, il est prévu de travailler avec des organisations plus grandes (ONU, DDC) pour gagner l'attention du public.

Par contre, il nous a été possible d'agrandir notre notoriété grâce à une nouvelle présentation sur Internet. Grâce à l'engagement de bénévoles, notre site Internet a pu être optimisé et il se présente maintenant sous une forme plus moderne et pratique. La mise en page a été ajustée à l'identité visuelle de TI. En ce qui concerne la maintenance de notre site Internet, nous améliorons continuellement le processus d'actualisation des contenus.

Par ailleurs, le bulletin d'informations de TI-Suisse continue à rendre compte de nos activités. Un nouveau format plus moderne est prévu.

5. International

5.1. Publish What You Pay

Comme d'autres sections nationales de TI, TI-Suisse a signé la campagne *Publish What you Pay* (Publiez ce que vous payez). Cette campagne exige que les entreprises multinationales actives dans le commerce du pétrole et du gaz

naturel ainsi que dans l'exploitation de mines publient leurs paiements en faveur de gouvernements de pays en développement. En effet, une meilleure transparence garantirait que cet argent atteigne son objectif et qu'il ne tombe pas entre des mains corrompues. La Suisse aussi devrait être impliquée dans cette campagne. TI-Suisse est en train de planifier une recherche sur la place financière suisse. Le but de cette recherche est de définir le rôle de la Suisse dans le financement du commerce du pétrole et la saisie d'avoirs corrompus.

5.2 Coalition Abacha

Six ONG (entre autres l'Aktion Finanzplatz Schweiz, la Déclaration de Berne et Pain pour le prochain) font partie avec TI-Suisse de la "Coalition Abacha" qui surveille depuis 2003 le processus de restitution des fonds de l'ancien dictateur Abacha à l'Etat du Nigeria. Lors des négociations avec le gouvernement suisse et la société civile nigériane, la coalition a toujours revendiqué un processus de restitution transparent. Par ailleurs, la coalition a exigé que les fonds soient utilisés à des buts sociaux au bénéfice des habitants du pays. Pour diminuer le risque d'abus, il est essentiel qu'une utilisation transparente des fonds soit garantie après leur restitution.

Depuis décembre 2003, le problème de la restitution d'actifs volés est l'un des thèmes centraux de la Convention de l'ONU contre la corruption (UNCAC). Sur le plan international, la Suisse sert d'exemple en ce qui concerne l'expertise et la coopération. Dans ce domaine, il est important de négocier et d'adapter

encore et toujours les mécanismes de restitution en tenant compte des caractéristiques sociales, légales et politiques de tous les acteurs participants.

TI-Suisse continue de faire son travail d'information et de lobbying pour le refus de fonds de potentats. Nous nous engageons dans le débat national et international pour la restitution des fonds volés à leur pays d'origine.

En ce qui concerne les fonds Abacha, le Tribunal Fédéral a finalement décidé en février 2005 de les rendre au Gouvernement du Nigeria. TI-Suisse continuera d'observer le processus de restitution.

6. TI-Suisse interne

Le nombre de membres collectifs a augmenté en 2004 avec l'arrivée de 13 nouveaux membres, portant le total à 133 membres.

L'introduction d'une nouvelle cotisation pour les membres collectifs a été reçue positivement par les membres. Depuis mai 2004, la cotisation se calcule en fonction du nombre d'employés. Par ailleurs, 15 membres collectifs ont signé la déclaration des membres collectifs.

Pour mieux connaître nos membres individuels ainsi que leurs intérêts et attentes vis-à-vis de TI-Suisse, il a été institué un entretien d'entrée.

Monsieur Christoph Stückelberger a cessé son mandat de vice-président de TI-Suisse en vertu de la limite de huit années prévue dans les statuts. En tant que fondateur de TI-Suisse, il a posé la

première pierre de notre organisation. Nous aimerons le remercier pour son travail précieux et son grand engagement qui ont conduit au succès actuel de TI-Suisse.

Lors de l'AG 2004, Madame Lucy Koechlin a été élue vice-présidente et Madame Nadia Balgobin a été accueillie au sein du comité. Nous sommes heureux de ces décisions et saluons la bonne coopération entre les membres du Comité.

Madame Zora Ledergerber a quitté son poste après 3 années passées en tant que directrice de TI-Suisse. Nous aimerions la remercier à cette occasion pour son grand engagement et son excellent travail par lequel elle laisse sa signature chez TI-Suisse. Anne Schwöbel l'a remplacée depuis avril 2004 et Monsieur Simon Brugger est responsable du secrétariat. Les postes de travail restants sont occupés par des stagiaires et des collaborateurs temporaires sur projets. Etant donné le grand nombre de projets, nos collaborateurs temporaires rendent un service indispensable à notre organisation. Nous remercions ici Ilija Angeloski, Marie Bacher, Elvira Baumberger, Ursula Galliker, Viktor Gysi, Hubert Fritsch, Urs Habegger et Brian Zulauf pour leur travail et leur engagement.

II Finances

1. Financement

Le thème du financement est toujours d'une importance majeure pour la pérennité de TI-Suisse. Bien que les recettes aient augmenté de 10%, TI-Suisse est encore loin d'être autofinancé. Nous sommes encore dépendants de l'apport financier du seco et de la DDC. Leur soutien représente un tiers du budget et il se terminera en automne 2005. Nous sommes actuellement en discussion avec les deux institutions mentionnées pour une prolongation du financement.

Sur proposition de la Task Force Finances constituée en 2003, 60 entreprises suisses ont été contactées. Malgré les liens personnels existant entre ces institutions et TI-Suisse, le succès de notre action a été modeste. Pour cette raison, TI-Suisse commencera au printemps 2005 une stratégie d'acquisition professionnelle. Dans le cadre d'une action à grande échelle, nous adresserons plus de 2000 lettres aux décideurs d'entreprises suisses dans le but de augmenter de manière déterminante le nombre de nos membres. Dans la deuxième partie de l'année 2005, nous organiserons des séminaires et de grandes actions afin d'obtenir des rentrées et de nouveaux membres pour améliorer notre situation financière.

Commentaire sur les comptes annuels

Les comptes annuels closent cette année encore avec un résultat négatif, quoique un peu meilleur que celui prévu au budget. Les coûts se situent

à env. CHF 5'000 de moins que l'année précédente. A l'exception des frais de personnel du secrétariat, ils se trouvent en-dessous du budget. L'augmentation des frais de personnel s'explique par les coûts résultants du recrutement de la nouvelle directrice. Un calcul prudent et le choix des variantes les moins chères ont permis des économies de 50% dans les projets et relations publiques en comparaison avec l'année précédente pour le même volume d'activités. L'année passée, l'annulation d'un séminaire avait occasionné des coûts supplémentaires. Le séminaire *Business Principles* de l'année 2005 n'a pas entraîné de coûts. Nous avons même pu faire un léger bénéfice.

Les recettes ont pu être augmentées de 10% bien que l'apport des institutions publiques ait été réduit. Cela s'explique par le fait que la cotisation des membres collectifs se calcule désormais sur la base du nombre de leurs employés. De plus, le nombre de membres individuels et les dons ont aussi augmenté.

2. Comptes annuels

Bilan	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Actifs	CHF	CHF
Petite caisse	-6	50
Banque	42'872	5'572
Total des liquidités	42'865	5'622
Créances	19'793	33'335
Impôt anticipé	319	299
Avance	554	1'042
Total des créances	20'667	34'676
Total des transitoires actifs	1'022	3'119
<i>Fortune en circulation</i>	64'554	43'416
Ordinateur du secrétariat	734	1
Total aménagement	734	1
<i>Capital investi</i>	734	1
Total des actifs	65'288	43'417



31 décembre 2004 31 décembre 2003

Passifs	CHF	CHF
Créditeurs	13'962	3'092
Total des dettes	13'962	3'092
Total des transitoires passifs	5'000	0
<i>Fonds étrangers</i>	<i>18'962</i>	<i>3'092</i>
Fortune au 1.1.	35'326	63'792
Résultat annuel	-9'000	-28'466
Part de la fortune à affection spéciale	20'000	5'000
Fortune au 31.12.	46'326	40'326
<i>Fonds propres</i>	<i>46'326</i>	<i>40'326</i>
Total des passifs	65'288	43'417

Compte de résultats

31 décembre 2004

31 décembre 2003

Dépenses	CHF	CHF
Frais de port secrétariat	1'231	1'606
Articles de bureau secrétariat	906	3'127
Téléphone secrétariat	1'848	1'581
Photocopies secrétariat	910	736
Imprimés secrétariat	4'752	3'137
Salaire secrétariat	88'101	90'490
Prestations sociales secrétariat	16'649	17'061
Div. dépenses personnel secrétariat	8'403	1'843
Loyer	13'503	12'160
Amortissement matériel informatique	1'963	0
Total secrétariat	138'267	131'741
Réunions du directoire	0	308
Relations publiques	1'407	2'922
Site Internet	138	670
Conférence de presse	45	360
Séminaire	554	0
Conférence annuelle	3'883	8'395
Projets et relations publiques	6'027	12'654
Frais bancaires	91	115
Dépenses diverses	1'283	5'591
Dépenses diverses	1'374	5'705
Total dépenses	145'667	150'100

31 décembre 2004 31 décembre 2003

Recettes	CHF	CHF
Cotisations et dons membres collectifs	60'098	40'918
Cotisations et dons membres individuels	19'570	10'600
Cotisations membres	79'668	51'518
seco	18'333	23'334
DDC	18'333	23'334
Secteur privé	18'333	23'334
Financement secrétariat	54'999	70'001
Produit des intérêts	45	115
Recettes diverses	0	0
Séminaire	1'400	0
Vente de documentation	555	0
Recettes diverses	2'000	115
Total recettes	136'667	121'633
Total dépenses	145'667	150'100
Jahresergebnis	-9'000	-28'466



Contact et information

Bureau

Anne Schwöbel, directrice
anne.schwoebel@transparency.ch

Simon Brugger, secrétaire
simon.brugger@transparency.ch

Transparency International – Suisse
Schwarztorstrasse 18
Postfach 8509
CH-3001 Bern

Président

Philippe Lévy,
phlevy@dplanet.ch

Egelbergstrasse 28
CH-3006 Bern

Mention d'impression

Bern, 9 Mai 2005

Rédaction: Anne Schwöbel

Photos et réalisation:
Michael Ruch | walschiff.ch



